



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

professions paramédicales

Question écrite n° 90024

Texte de la question

M. Thierry Mariani attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur le rapport d'information déposé par la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale en conclusion des travaux de la mission d'information sur la formation des auxiliaires médicaux. Ce rapport préconise notamment de développer les passerelles permettant aux auxiliaires médicaux d'intégrer toutes les formations paramédicales et médicales en bénéficiant de dispenses de concours et de scolarité. Développer les dispenses de concours d'entrée dans les formations paramédicales pour les diplômés d'autres filières universitaires ou professionnelles. Créer des passerelles d'accès pour les métiers qui en sont dépourvus. Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 90024

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 octobre 2010, page 10753

Question retirée le : 21 décembre 2010 (Fin de mandat)